

24 déc 2025 -16:21

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2025](#)

Plan pour la cohésion sociale

Sur proposition du Premier ministre Bart De Wever, le Conseil des ministres a approuvé les lignes directrices et le contenu du Plan pour la cohésion sociale.

Le plan repose sur deux piliers : la hausse du taux d'emploi et la consolidation de la cohésion sociale.

Dans cette optique, le plan prévoit une réduction des charges pour les bas et moyens revenus, une politique axée sur l'activation des groupes vulnérables, une meilleure combinaison vie professionnelle-vie privée via le crédit familial, des investissements dans le secteur des soins à partir de 2028 et le renforcement du Service des créances alimentaires pour le SPF Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bart De Wever, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://premier.be>
contact@premier.be

Anne LaureMoulineaux
Porte-parole (FR)
anne-laure.moulineaux@premier.be

PhilippeKerckaert
Porte-parole (NL)
philippe.kerckaert@premier.be